

DODIN CAMPENON BERNARD

(Une société de Vinci Construction)



DEMANDE D'ENREGISTREMENT RELATIVE A L'EXPLOITATION DE DEUX UNITÉS DE TRAITEMENT DE MATÉRIAUX MINÉRAUX AU TITRE DE LA RUBRIQUE 2515

PROJET EOLE – LOT GC DEF2

<i>Date</i>	<i>Indi</i>	<i>Modifications apportées</i>
07/11/2016	1	Version initiale
09/01/2017	2	Modification selon courrier DRIEE du 17/11/16

Coordonnées du Responsable de l'affaire :

Monsieur Marc ROUSSILHES

Adresse : 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE

Tél : 06.13.42.24.10

Email : marc.roussilhes@projetdef-eole.fr

Monsieur le Préfet des HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de l'Environnement et des Installations Classées (7ème étage)
167 Avenue Joliot-CURIE
92013 NANTERRE CEDEX

Nanterre, Le 9 janvier 2017,

Objet : Projet EOLE – Marché GC DEF2

Demande d'enregistrement relative à l'exploitation de deux unités de traitement de matériaux minéraux **au titre de la rubrique 2515-1** de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Marc Roussilhes, de nationalité Française, agissant en qualité de Directeur d'Exploitation du groupement d'entreprise GC DEF2 et délégué de pouvoir de la société Dodin Campenon Bernard, dont le siège social sis 20, chemin de la Flambère, 31026 Toulouse, soumet par la présente notre demande d'enregistrement relative à **l'exploitation de deux unités de traitement de matériaux au titre de la rubrique 2515-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement**. Cette demande est complétée conformément aux remarques formulées par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France dans le courrier daté du 17 novembre 2016 (chapitre 12 de la demande d'enregistrement).

Le prolongement vers l'ouest de la ligne E du RER (EOLE) fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) par Arrêté inter-préfectoral DRE/BELP n°2013-8 du 31 Janvier 2013 et de deux Permis de Construire sous les références respectives PC 092 062 14 D 0048 et PC 092 026 14 D 0022.

Le marché GC DEF2 s'inscrit dans le projet EOLE et concerne la ville de Nanterre.

Le dossier de demande d'enregistrement est déposé en 3 exemplaires pour instruction.

Parallèlement le dossier est déposé au service de l'inspection des installations classées, unité territoriale des Hauts-de-Seine de la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE)-5, Boulevard des Bouvets 92741 Nanterre Cedex.

Le dossier comprend notamment les pièces listées à l'Article R.512-46-4 du Livre V du Titre I de la partie réglementaire du Code de l'environnement et les justificatifs de conformité aux prescriptions applicables aux ICPE relevant de la rubrique 2515.

Je vous remercie d'adresser toute correspondance relative à cette demande à destination du projet Eole à l'attention de M. Guillaume Le Réveillé en qualité de Directeur de Projet GC DEF2 et de M. Marc Roussilhes en qualité de Directeur d'Exploitation GC DEF2, à l'adresse suivante :

Vinci Construction France,
61, avenue Jules Quentin,
92000 NANTERRE

En souhaitant que les éléments contenus dans ces différents plans et dossiers vous apportent les éléments nécessaires à l'instruction du dossier et dans l'attente d'une suite favorable à notre demande d'enregistrement, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma haute considération.


ROUSSILHES Marc
Es qualité de Directeur d'Exploitation GC DEF2